

LA QUESTION DE L'EMPLOI DES JEUNES : UNE ANALYSE DU CAS DU BURKINA FASO

Basga Emile DIALLA

Institut des Sciences des Sociétés (Ouagadougou)

E-mail: emile_dialla@yahoo.fr

Résumé

Au Burkina Faso, le chômage est un phénomène urbain alors que le sous-emploi est un phénomène rural. En milieu urbain, 29,4% des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont au chômage, tandis que le milieu rural est surtout marqué par un taux de sous-emploi relativement élevé de l'ordre de 26,7%. L'objectif principal de cet article est d'analyser la question de l'emploi des jeunes au Burkina Faso. De l'analyse, il ressort que le niveau d'employabilité de la population active burkinabè est très faible. Les différentes initiatives prises par le Gouvernement en matière de promotion d'emplois ont produit des résultats appréciables mais qui restent nettement insuffisants.

Afin de *booster* la création d'emplois au Burkina Faso, il faut une mise en cohérence des axes stratégiques de la Politique nationale de l'emploi avec ceux du cadre national de développement qui est la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable. Avec la révision en cours de ces deux documents de référence, le Gouvernement doit saisir cette opportunité unique pour y introduire la primauté de l'emploi à travers un axe stratégique spécifique y relatif, car, une croissance économique qui se veut durable doit être créatrice d'emplois.

Mots clés : Chômage, sous-emploi, niveau d'employabilité, création d'emplois, croissance économique.

Abstract

In Burkina Faso, unemployment is an urban phenomenon whereas the under-employment is a rural phenomenon. In urban environment, 29.4% of the young people from 15 to 24 years old are unemployed, while the rural area is especially marked by a relatively high under-employment rate of about 26.7%. The main purpose of this article is to analyze the question of youth employment in Burkina Faso. It arises from the analysis that the level of employability of the working Burkinabè people is very low. The various initiatives taken by the Government to promote jobs creations have produced good results but definitely insufficient. In order to booster jobs creation in Burkina Faso, there is a need for the strategic axes of the national policy of

employment to be consistent with those of the national framework of development named the Strategy of accelerated growth and sustainable development. These two reference documents are currently under review and the Government should take this given opportunity to introduce the primacy of employment through a strategic axis specific to it, because an economic growth that intends to be sustainable must be jobs creation oriented.

Key words: unemployment, under-employment, level of employability, jobs creation, economic growth.

Introduction

La crise financière et économique mondiale des années 2007, 2008 et suivantes ont engendré une crise sociale caractérisée par la forte progression du chômage, notamment chez les jeunes. Le Rapport 2009 du Bureau international du travail (BIT, 2009) prévenait déjà que le nombre de sans-emploi dans le monde avait atteint près de 212 millions en 2009, en raison d'une hausse sans précédent de 34 millions par rapport à 2007, à la veille de la crise économique mondiale.

L'Organisation internationale du travail (OIT, 2014) indique qu'il y aura huit millions de chômeurs supplémentaires en 2015. Les jeunes travailleurs âgés de 15 à 24 ans sont tout particulièrement frappés par la crise, avec un taux mondial du chômage des jeunes de près de 13% en 2014. Quelque 74 millions de jeunes étaient à la recherche d'un emploi en 2014.

Une nouvelle hausse est attendue dans les années à venir. Le monde doit donc faire face à une aggravation de la crise de l'emploi des jeunes ; leur risque de se retrouver au chômage est trois fois supérieur à celui des adultes.

Cette crise de l'emploi n'épargne aucune nation dans le monde et elle est encore plus préoccupante dans les pays en développement. Le phénomène du chômage se fait ressentir à divers degrés dans tous les pays africains, qu'ils soient à revenu élevé, intermédiaire ou faible.

En effet, à titre illustratif, le marché de l'emploi en Afrique absorbe à peine 10% des 17 millions de jeunes actifs qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. La faiblesse de ce taux d'absorption est suffisamment révélatrice de l'important déficit d'emplois en Afrique en faveur des jeunes.

Ce déficit est appelé à s'accroître d'année en année si des actions fortes ne sont pas initiées pour accroître les opportunités d'emplois en Afrique.

C'est ainsi que dès 2004, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine, réunis à Ouagadougou au Burkina Faso en sommet

extraordinaire, avaient sonné l'alerte et pris des engagements pour faire de la promotion d'emplois une des priorités des actions de développement au niveau national.

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays africains, est fortement confronté au problème du chômage et du sous-emploi des jeunes. Sur une population estimée à 16 millions d'habitants, les jeunes de 16 à 35 ans représentent 61% de la population active burkinabè ; quant à ceux de 16 à 24 ans, ils représentent 32% de la population en âge de travailler. Le principal problème auquel ces jeunes sont confrontés sur le marché du travail est leur manque de compétences ou l'inadaptation de ces compétences aux besoins du marché du travail. En effet, 58% des jeunes de 16 à 24 ans et 71% de ceux de 25 à 35 ans ne sont ni instruits ni alphabétisés (BAD & BIT, 2013), même si le Burkina Faso affiche en 2013/2014 un taux brut de scolarisation de 83,0% et un taux net de scolarisation de 64,75% (DGESS/MENA, 2014).

Au Burkina Faso, l'on constate que le chômage est surtout un phénomène urbain (tandis qu'on parlerait de sous-emploi en milieu rural) et concerne majoritairement les jeunes. En milieu urbain, 29,4% des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont au chômage contre 21,4% pour ceux dont l'âge est compris entre 25 et 29 ans. Quant au milieu rural, il est surtout marqué par un taux de sous-emploi relativement élevé de l'ordre de 26,7% du fait que l'activité agricole est soumise au cycle des saisons pluvieuses.

Le but principal de cet article est d'analyser la question de l'emploi des jeunes au Burkina Faso.

De manière spécifique, l'article s'articule autour de quatre points à travers les objectifs suivants, à savoir :

- dresser un aperçu général de la situation de l'emploi au Burkina Faso ;
- procéder à une analyse des initiatives en matière de promotion d'emplois ;
- faire ressortir les enjeux et défis en matière de promotion d'emplois ;
- dégager des perspectives et des suggestions pour une dynamisation des actions de promotion d'emplois.

La méthodologie utilisée se base sur des recherches documentaires, en s'appuyant notamment sur une étude récente de la BAD et du BIT (2013)¹, mais aussi sur la base de l'expérience de terrain².

¹ BAD & BIT 2013. Cartographie et diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso. Banque africaine de développement (BAD) et Bureau international du travail (BIT).

² L'auteur de l'article a été le Ministre de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Burkina Faso de 2013 à 2014.

En raison de l'absence d'une enquête nationale sur l'emploi au Burkina Faso, deux bases de données d'enquêtes nationales ont été utilisées pour l'analyse de la situation de l'emploi des jeunes, à savoir (i) la base de données de l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM), réalisée par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) au cours de la période 2009/2010 et (ii) la base de données de l'Enquête permanente agricole (EPA), de la campagne agricole 2009/2010 réalisée par le Ministère en charge de l'agriculture (DGP, 2010).

1. Aperçu général de la situation de l'emploi au Burkina Faso

La population burkinabè, estimée à 16 millions d'habitants, se caractérise par sa forte jeunesse et sa forte croissance démographique. En effet, la moitié de cette population à l'âge de travailler (16 à 64 ans) et plus de 66% des habitants ont moins de 25 ans. Les jeunes constituent la majorité de la population active¹ (61%), mais sont peu instruits et le plus souvent confinés dans des activités informelles peu productives. Le taux de croissance démographique a été estimé à 3,1% pour l'ensemble de la population et à 3,7% pour les jeunes (BAD & BIT, 2013). Cela signifie qu'environ 400 000 emplois devront être créés chaque année pour faire face à cette croissance rapide de la population.

Une analyse de la situation de l'employabilité, d'emplois dans les secteurs économiques et du taux de chômage donnerait un aperçu général de la situation de l'emploi au Burkina Faso.

1.1. La situation de l'employabilité au Burkina Faso

L'employabilité renvoie à l'aptitude de l'individu à s'insérer dans une entreprise ou à créer sa propre entreprise ou encore à être plus efficace et plus productif dans l'exercice d'un emploi.

Pour s'insérer dans une entreprise, il faut disposer d'un minimum de compétence. De ce point de vue, le niveau d'employabilité de la population active burkinabè est très faible. En effet, 7 burkinabè sur 10 en âge de travailler n'ont aucun niveau d'instruction (BAD & BIT, 2013).

S'agissant de la capacité de la population active à créer sa propre entreprise, cela passe par l'acquisition de compétences dans les métiers à travers essentiellement l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Pourtant, ce pan de l'éducation reste encore très marginal dans le système éducatif national. Selon la BAD

¹ Elle représente l'ensemble des personnes ayant un emploi et ceux qui sont au chômage.

et le BIT (2013), seulement 4,5% de la population active a bénéficié d'un enseignement ou d'une formation technique et professionnelle.

En outre, la contribution des fonds publics de promotion d'emplois à travers des formations en entrepreneuriat aux demandeurs désirant créer leur entreprise reste marginale par rapport au nombre total de nouveaux arrivants sur le marché du travail chaque année estimé à environ 400 000¹. A titre d'exemple, les trois fonds de financement du Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE), à savoir le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ), le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) et le Fonds d'appui au secteur informel (FASI) ont permis de créer et/ou de consolider environ 7000 emplois par an sur la période 2010 à 2012, contre environ 20 000 emplois l'an générés par l'économie nationale.

Pour ce qui concerne la possibilité d'être plus efficace et plus productif dans l'exercice d'un emploi, cela se mesure par les opportunités de formation continue qui sont offertes aux travailleurs. Cependant, les actions de formation continue initiées par le Gouvernement à travers le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) du MJFPE restent marginales au regard des besoins d'amélioration de la productivité des entreprises au niveau national. Entre 2010 et 2012, seulement 1302 employés des entreprises privées ont reçu une formation continue, environ 4000 apprentis ont été formés et 4867 artisans ont reçu des formations de perfectionnement.

1.2. Les emplois dans les secteurs économiques

Au Burkina Faso, les personnes actives sont réparties dans essentiellement trois secteurs économiques. Il s'agit des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'emploi selon les trois secteurs économiques au Burkina.

Tableau 1 : Répartition sectorielle de l'emploi au Burkina Faso (%)

		Secteur économique			Total
		Primaire	Secondaire	Tertiaire	
Sexe	Masculin	77,8	5,7	16,5	100
	Féminin	83,3	4,0	12,7	100
Total		80,7	4,8	14,5	100

Source : A partir des données de l'EICVM 2009/10

¹ Banque mondiale (2012)

Le secteur primaire est le plus grand bassin d'emplois qui occupe plus de 8 burkinabè sur 10 tandis que 4,8% seulement sont dans le secteur secondaire et 14,5% dans le secteur tertiaire.

Le secteur primaire est le plus important dû à la forte proportion de la population active burkinabè (95,4%) vivant en milieu rural. Mais le faible niveau d'instruction des travailleurs du primaire explique la faiblesse de la productivité de ce secteur. En effet, 88% des travailleurs ayant juste le niveau d'alphabétisation sont occupés dans ce secteur, contre 4,8% de travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur (INSD, 2010).

Quant au secteur secondaire, il procure de meilleurs revenus aux travailleurs, apporte de la valeur ajoutée aux produits primaires, mais occupe une faible partie (4,8%) de la population active. Il emploie 13,1% de la population urbaine occupée, contre 1,8% de la population rurale ayant un emploi. La faiblesse de ce secteur au Burkina Faso est en grande partie expliquée par la faiblesse du tissu industriel. Ce secteur est occupé principalement par les diplômés de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels.

S'agissant du secteur tertiaire qui occupe essentiellement les diplômés du supérieur (85,5%), il se place en deuxième position en termes d'opportunité d'emplois après le secteur primaire.

D'une manière générale, le secteur informel reste prédominant au Burkina Faso. Il emploie plus de 93% de la population occupée.

1.3. Le taux de chômage au Burkina Faso

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 au Burkina Faso donne un taux de chômage relativement bas de 2,4% au niveau national. L'étude de la BAD et du BIT (2013) indique que le fort taux de participation au marché du travail, ou encore le fort taux d'occupation, explique la faiblesse du taux de chômage. Selon les données de l'EICVM 2009/10, environ 90% de la population en âge de travailler participe au marché du travail et le ratio emploi sur population active est de 88%, soit environ un taux de chômage de 2%. Le taux de chômage ne reflète donc pas la situation du marché du travail en raison de la forte proportion de chômeurs découragés qui ne cherchent plus un emploi et du fort taux de sous-emploi. Selon l'étude de la BAD et du BIT (2013), la prise en compte de cette catégorie de chômeurs ferait grimper le taux de chômage à 8-9%.

En outre, le paradoxe est qu'il y a une corrélation positive entre le niveau d'éducation et le taux de chômage. Ainsi, le taux de chômage augmente avec le niveau d'instruction. En effet, le tableau ci-dessous montre que les diplômés du supérieur sont les plus confrontés au

problème de chômage (13%). Cette situation découle de la prédominance de l'enseignement général par rapport à la formation technique et professionnelle.

Tableau 2 : Taux de chômage selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%)

Paramètre	milieu de résidence		TOTAL
	Urbain	Rural	
Aucun niveau	2,8	0,2	0,7
Alphabétisé	0,0	0,0	0,0
Niveau d'instruction Primaire	8,0	0,2	4,1
Secondaire	13,0	0,6	9,0
Supérieur	13,5	0,0	13,0
TOTAL	6,7	0,2	2,1

Source : A partir des données de l'EICVM 2009/10

Au regard de cette situation, des initiatives en matière de promotion d'emplois ont été prises.

2. Les initiatives en matière de promotion d'emplois

Pour s'attaquer au problème du chômage, notamment celui des jeunes, le Gouvernement burkinabè a créé en 2006 un Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi (MJE), restructuré en 2011 Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE). Trois politiques sectorielles sous-tendent cette triptyque Jeunesse-Formation professionnelle-Emploi. Il s'agit des Politiques nationales de jeunesse (PNJ), d'enseignement et de formation techniques et professionnels (PN/EFTP) et d'emploi (PNE), toutes adoptées en 2008.

Ces trois politiques sectorielles ont été conçues et adoptées dans un contexte de mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), qui était le cadre référentiel de développement du Burkina Faso, adossé à l'approche projet.

En 2010, le Gouvernement burkinabè a adopté la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) pour la période 2011-2015. Elle devient ainsi le nouveau cadre de référence de toutes les politiques de développement du Burkina Faso, adossé à l'approche programme. Par conséquent, toutes les politiques sectorielles devraient s'articuler autour d'elle. La SCADD se veut être un instrument d'orientation stratégique axé sur les résultats, dont l'opérationnalisation des axes est du ressort des politiques sectorielles.

Pour ce qui concerne la question de l'emploi, la PNE en est le cadre de référence. Elle a pour objectif principal « d'accroître les opportunités d'emplois décents afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso ». La PNE vise à renforcer la cohérence et la coordination des actions de promotion d'emplois au Burkina Faso. Elle compte quatre objectifs stratégiques :

- renforcer le lien entre la PNE et les autres politiques nationales ;
- renforcer la création d'emplois ;
- améliorer l'employabilité ;
- améliorer l'organisation et le fonctionnement du marché de l'emploi.

Pour l'opérationnalisation de la PNE, un plan d'actions opérationnel a été adopté, des fonds nationaux, puis, plus tard, un Programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et les femmes (PSCE/JF) et un Programme d'appui à la politique sectorielle d'enseignement et de formation techniques et professionnels (PAPS/EFTP) ont été mis en place afin de promouvoir l'emploi des jeunes.

Comme indiqué plus haut, quatre fonds nationaux (FASI, FAPE, FAIJ et FAFPA) ont été mis en place pour soutenir les micro-projets des jeunes. Le tableau ci-dessous est une présentation synthétique des interventions de ces quatre fonds nationaux depuis leur création. La situation a été établie en avril 2013.

Ainsi, le FASI, qui s'adresse uniquement au public non salarié du secteur informel, finance des micro-projets de 500 000 à 1 500 000 FCFA.

Le FAPE s'adresse à un public cible beaucoup plus large et les crédits accordés s'échelonnent de 1 500 000 à 10 000 000 FCFA. Quant au FAIJ, il s'adresse aux jeunes diplômés âgés de 15 à 35 ans et qui ont suivi avec succès une formation en entrepreneuriat. Les crédits accordés vont de 200 000 à 2 000 000 FCFA pour les projets individuels et sont de 5 000 000 FCFA pour les projets soumis par des associations.

Les conditions d'octroi des crédits varient selon les secteurs d'activité à financer. Des conditions d'octroi plus souples sont accordées aux candidats vivant avec un handicap et aux jeunes filles.

S'agissant du FAFPA, les formations qu'il délivre sont financées à hauteur de 87,5% du coût de la formation avec une contribution de 12,5% des bénéficiaires.

Au total, ce sont près de 17 milliards de francs CFA qui ont été injectés dans le financement de micro-projets et de formations ayant touché plus de 80 000 bénéficiaires depuis la création de ces fonds.

Le PSCE/JF a été conçu en 2011 et mis en œuvre sur trois ans couvrant la période 2012-2014. D'un budget annuel de 11 milliards de francs CFA, le PSCE/JF a pour objectif global de contribuer à réduire significativement le chômage et le sous-emploi des jeunes et des femmes. Le programme vise les objectifs spécifiques suivants :

- favoriser l'accès à l'emploi des jeunes diplômés ;
- faciliter l'accès des jeunes déscolarisés et non scolarisés à l'emploi ;
- renforcer les capacités productives des jeunes ruraux ;
- renforcer l'accès des femmes aux technologies de production et de transformation et de conservation ;
- renforcer la création d'emplois par les PME et les entreprises locales.

Le programme a permis la création de 100 401 emplois au titre de la période 2012-2013 et de 49 465 emplois en 2014, soit près de 150 000 emplois directs et indirects pour les trois ans du programme.

Egalement, le PAPS/EFTP, d'un coût de plus de 15 milliards de FCFA sur cinq ans a été mis en place en 2013 afin d'améliorer la formation professionnelle, l'employabilité des jeunes et l'adéquation formation-emploi. Ce programme a permis de former 10 000 jeunes en 2013.

En outre, le Gouvernement a adopté en septembre 2013, un ensemble de mesures sociales dont certaines visent à renforcer la création d'emplois et de revenus. Ce sont :

- l'octroi de crédits d'investissement et d'installation pour le financement de l'auto-emploi des jeunes diplômés à hauteur d'un milliard de francs CFA ;
- l'appui financier d'un milliard de francs CFA aux trois fonds de financement (FASI, FAPE, FAIJ).

La mise en œuvre de ces mesures sociales a permis de créer 1 255 emplois directs. Cette mesure a été reconduite au titre du budget de 2014 et le bilan est en train d'être établi.

Ces résultats sont certes encourageants mais restent insuffisants au regard des fortes attentes de la jeunesse burkinabè. De meilleurs résultats auraient pu être obtenus s'il y avait une cohérence entre les axes stratégiques de la PNE et ceux de la SCADD, car la PNE doit contribuer à la réalisation des orientations stratégiques de la SCADD.

En fait, la PNE est en déphasage avec l'approche programme. Ses quatre objectifs stratégiques mentionnés plus haut ont été élaborés sous le CSLP, selon l'approche projet qui était en vigueur. A ce titre, le plan d'actions de la PNE n'est pas structuré en programmes. Pourtant, selon l'approche programme, les objectifs sectoriels doivent

être déclinés en programmes planifiés dès le document de politique sectorielle.

En outre, la PNE ne correspond pas à un secteur de planification¹ dû à la coexistence de trois politiques sectorielles au niveau du MJFPE.

La SCADD comprend quatre axes stratégiques relatifs au développement des piliers de la croissance accélérée, à la consolidation du capital humain, au renforcement de la gouvernance et à la prise en compte des priorités transversales.

Ce qu'il faut noter, c'est que la contribution de la SCADD à la promotion d'emplois est surtout indirecte. Et comme cela ressort dans l'étude BAD & BIT (2013), la prise en compte explicite de la création d'emplois comme facteur de croissance reste marginale dans la SCADD. Cela ne favorise pas la mise en œuvre des actions volontaristes en faveur de la promotion d'emplois.

Pour impulser une nouvelle dynamique à la promotion d'emplois au Burkina Faso, le Gouvernement a organisé avec l'appui des partenaires en décembre 2013 un colloque national sur l'emploi. Cette rencontre a adopté une feuille de route proposant des mesures de renforcement de la promotion d'emplois.

C'est dire donc que de nombreux enjeux et défis en matière de création d'emplois restent à relever au Burkina Faso.

3. Enjeux et défis en matière de promotion d'emplois

3.1 Les enjeux

L'étude BAD & BIT (2013) souligne d'abord que les jeunes sont les plus confrontés aux difficultés sur le marché du travail. La frange jeune de 16 à 35 ans représente 61% de la population active burkinabè, et devrait contribuer fortement à la création de richesse.

Cependant, cette forte jeunesse est désœuvrée L'enjeu majeur ici c'est la menace qui pèse sur la stabilité et la cohésion sociale du pays. En effet, l'instabilité sociale est particulièrement aiguë dans les pays où le chômage des jeunes est élevé ou en hausse rapide (OIT, 2014). Puis, il y a le risque d'une baisse de la production agricole nationale dû à la migration massive des jeunes vers les villes (au rythme de 400 000 par an selon la Banque mondiale, 2012), laissant derrière eux dans les campagnes des personnes âgées et des enfants en bas âge peu productifs.

¹ Selon le MEF (2012b), Le secteur de planification est un domaine composite où interagissent un ensemble d'acteurs interdépendants concourant à réaliser des objectifs nationaux de développement.

Egalement, il faut mentionner le phénomène de la ruée vers l'or (environ 700 000 personnes sont concernées par l'activité d'orpaillage selon le PNUF, 2011), impliquant de plus en plus des jeunes qui abandonnent l'école, s'exposant à de nombreux risques et compromettant ainsi leur avenir.

Enfin, le Burkina Faso doit développer son tissu industriel et promouvoir la transformation des produits primaires, ce qui devrait créer plus d'emplois.

3.2 Les défis à relever

L'économie burkinabè se caractérise par un taux de croissance soutenu mais sans impact significatif sur la création d'emplois (BAD & BIT, 2013).

En effet, le Burkina Faso a affiché en 2011, 2012 et 2013 des taux de croissance respectifs de 5%, 9% et 6,6%. Sur la dernière décennie, le pays a enregistré un taux de croissance de plus de 5% par an en moyenne mais cette performance ne s'est pas traduite par la création d'emplois.

En outre, le marché du travail au Burkina Faso est segmenté, avec la présence simultanée du secteur formel et de l'économie informelle.

Ainsi, les principaux défis à relever peuvent se résumer comme suit :

- le renforcement du niveau d'employabilité de la population et l'accroissement des offres de formation dans le secteur primaire ;
- le renforcement de la dynamique de création d'emplois dans l'économie formelle, à hauteur de la croissance démographique. En rappel, la population croît à un taux de 3,1%. Ce taux atteint 3,7% pour les jeunes ;
- la lutte contre le sous-emploi, surtout en milieu rural ;
- la mise en place d'un dispositif institutionnel adapté.

Mais que peut-on entrevoir comme perspectives et suggestions pour une dynamisation des actions de promotion d'emplois au Burkina Faso?

4. Perspectives et suggestions pour une dynamisation des actions de promotion d'emplois

4.1 Les perspectives

La création d'emplois est une question transversale. Si le Gouvernement a pris l'option de créer un ministère en charge de la problématique de l'emploi, c'est la manifestation d'une volonté politique affichée de faire de l'emploi une préoccupation centrale.

Sinon, en réalité, tous les autres ministères et autres institutions sont créateurs d'emplois. La perspective à ce niveau c'est d'abord de mettre en place un dispositif performant de capitalisation des emplois créés par toutes les structures.

Ensuite, il faut consolider les acquis en renforçant les initiatives en cours et promouvoir des projets innovants à l'image du Projet Emplois jeune et développement de compétences (PEJDC) lancé en 2014 avec l'appui de la Banque mondiale. D'une enveloppe de 25 milliards de francs CFA sur cinq ans couvrant la période 2014-2018, ce projet vient en soutien à la SCADD du Gouvernement qui a placé l'emploi des jeunes au centre de sa politique de développement économique et social. Il devra créer à terme 46 800 emplois directs.

L'innovation de ce projet par rapport au PSCE/JF, c'est que les jeunes engagés pendant six mois dans les travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) bénéficient d'un encadrement, d'un appui conseil et d'un accompagnement financier qui leur permettent de créer leur propre affaire et de s'auto-employer à l'issue de leur engagement dans les THIMO.

4.2 Les suggestions

Les suggestions majeures vont concerner la mise en cohérence entre les politiques sectorielles en matière d'emploi et le cadre national de développement du Burkina Faso.

Actuellement, avec les processus de révision de la SCADD et de la PNE en cours, il s'agit là d'une opportunité unique pour procéder à la correction des incohérences relevées dans ces deux documents cadres de référence.

Pour ce qui concerne la SCADD, il faudrait y affirmer la primauté de l'emploi, soit dans l'intitulé même du cadre de référence, soit à travers un axe stratégique spécifique à l'emploi.

Ce recentrage est essentiel pour qu'il y ait un lien entre croissance économique et création d'emplois. Selon le BIT (2009), aucun pays ne peut penser bénéficier d'une croissance durable sur le long terme sans, en même temps, créer des emplois. Les décideurs politiques devraient donc mettre l'emploi au premier plan de leurs préoccupations, liant la politique de l'emploi aux politiques macroéconomiques.

S'agissant de la PNE, il faut mettre en place un dispositif unique de pilotage des différentes actions de promotion d'emplois et créer une synergie d'action entre les différents acteurs et structures impliqués.

Enfin, il faudra, à long terme, engager la réflexion sur le système éducatif burkinabè qui produit plutôt des chômeurs. Il faudra donc

penser en termes d'un continuum vertueux éducation-formation professionnelle-emploi.

Conclusion

L'objectif principal de cet article était d'analyser la question de l'emploi des jeunes au Burkina Faso.

Il ressort de l'analyse que la population burkinabè dispose d'un faible niveau d'instruction, et que les offres de formation ne couvrent pas les besoins de l'économie. L'enseignement et la formation techniques et professionnels offrent plus de possibilités d'insertion sur le marché du travail. Cependant, l'offre de ce type d'éducation reste insuffisante et ne couvre pas les besoins des populations actives dans le secteur primaire qui est pourtant le plus grand bassin d'emplois.

Le faible taux de chômage ne traduit pas la situation du marché du travail. Sur 10 burkinabè en âge de travailler, 9 sont soit occupés, soit à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage au niveau national est de 2,4%, mais ne prend pas en compte la forte proportion de chômeurs découragés et le taux élevé de sous-emploi. Le secteur primaire est le principal bassin d'emplois, mais présente le plus fort taux d'emplois vulnérables et de travailleurs pauvres.

Aussi, il faut poursuivre la consolidation des acquis en matière de création d'emplois, capitaliser les emplois créés par les autres secteurs et travailler à inverser la tendance du système d'éducation en faveur de la formation professionnelle.

Par ailleurs, il est nécessaire d'améliorer la cohérence institutionnelle du sous-secteur de l'emploi avec la nouvelle approche de planification au niveau national pour une croissance économique créatrice d'emplois.

Sources et Bibliographie

BAD & BIT, 2013, *Cartographie et diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso*.

Banque africaine de développement (BAD) et Bureau international du travail (BIT), pp.1-88.

Banque mondiale, 2012. *Burkina Faso-Développement des compétences et de l'emploi*,

Rapport n°. 69635-BF, *Document de la Banque mondiale, Washington DC*.

BIT, 2009, *Rapport sur le chômage dans le monde. Bureau international du travail, Genève*.

- CAPES, 2012, *Etude nationale sur l'emploi des jeunes au Burkina Faso*. Centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES). Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-60.
- DGESS/MENA, 2014, *Annuaire statistique 2014 du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA)*, Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-435.
- DGPER, 2010, *Enquête permanente agricole (EPA). Direction générale de la promotion de l'économie rurale (DGPER)*. Ouagadougou. Burkina Faso, pp. 1-83.
- INSD, 2006, *Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH)*. Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-51.
- INSD, 2010. *Annuaire statistique 2010. Institut national de la statistique et de la démographie*. Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-47.
- INSD, 2010, *Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM), Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)*. Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-189.
- MEF, 2010. *Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD)*. Ministère de l'économie et des finances. Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-149.
- MEF, 2012, *Stratégie de croissance accélérée et de développement durable*. Rapport de performance de l'année 2011. Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-72.
- MEF, 2012b, *Secteurs de planification au Burkina Faso*. Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-31.
- MEF, 2013. *Stratégie de croissance accélérée et de développement durable*. Rapport de performance de l'année 2012. Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-89.
- MJE, 2008, *Politique nationale de l'emploi*. Ministère de la jeunesse et de l'emploi. Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-61.
- MJE, 2008, *Plan d'actions opérationnel de la politique nationale de l'emploi*. Ministère de la jeunesse et de l'emploi. Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-112.
- MJFPE, 2012, *Programme d'appui à la PN-EFTP*. Ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi. Ouagadougou. Burkina Faso, pp. 1-93.
- MJFPE, 2013, *Programme Spécial de Création d'Emplois pour les Jeunes et les Femmes (PSCE/JF)*-Rapport de mise en œuvre de l'année 2012, Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, pp. 1-39.

- MJFPE, 2014, *Mesures du Gouvernement relatives à la création d'emplois et de revenus et au renforcement des Fonds nationaux de financement*. Etat de mise en œuvre à la date du 10 janvier 2014. Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-14.
- MJFPE, 2014, *La problématique de création d'emplois au Burkina Faso* (Communication à la Revue de la SCADD du 29 avril 2014). Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-43.
- OIT, 2014, *Rapport sur le travail dans le monde. Organisation internationale du travail*, Genève.
- ONEF, 2005, *Etude sur les créneaux porteurs au Burkina Faso Observatoire national pour l'emploi et la formation (ONEF)*. Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-223.
- PNUD-PNUE, 2011, *Analyse économique du secteur des mines, liens pauvreté et environnement. Programme des nations unies pour l'environnement (PNUE)*. Ouagadougou, Burkina Faso.
- PNUD, 2012, *Développement humain et travail décent. Rapport national sur le développement humain, Burkina Faso 2012. Programme des nations unies pour le développement(PNUD)*. Ouagadougou, Burkina Faso, pp. 1-208.

